DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté-Egalité-Fraternité

Nombre de Membres composant :

Le Conseil Municipal : 53

AUBERVILLIERS

En exercice: 53

Présents: 37 N°047

REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2023

L'AN deux mille vingt-trois, le 09 mars, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 3 mars 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville - Salle du Conseil municipal à 19H00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

<u>Etaient présents</u>: FRANCLET Karine, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, REMY Marie-Pascale, BIDAL Damien, DAUVERGNE Véronique, MARTIN Samuel, BOUZIDI Zakia, LESERRE José, MESSEZ Marie-Françoise, DANDRIEUX Dominique, SACKHO Kourtoum, LEGENDRE Jérôme, DESIR Sandrine, ALLAIN Philippe, LOE Patricia, GODIN Guillaume, OZHAN Mizgin, Adjoints au Maire

AUGY Thierry, CHIKHDENE Zayen, DESCAMPS Alain, SCHROEDER Cédric, GRYNBERG DIAZ Sandrine, LE ROY Franck, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, VACHER Annie, HOCINE Massinissa, FAUCHEUX Gilbert, HE Dominique, KARROUMI Sofienne, GUERRIEN Marc, KARMAN Jean-Jacques, NAULEAU Pierre-Yves, DAGUET Anthony, NEDELEC Soizig, COHEN-HADRIA Yonel, DJEBBARI Nabila, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Est absent : BOUCHA Safia.

Représentés par :

Monsieur Zishan BUTT

Madame Marie-Amélie ANQUETIL

Madame Evelyne YONNET-SALVATOR

Madame Katalyne BELAIR

Madame Yasmina BAZIZ

Monsieur Lewis CHARTIER

Madame Nadège NIFEUR

Madame Christiane DESCAMPS

Madame Margaux HOUIS

Monsieur Jean-Paul GILLY

Madame Fatima YAOU

Monsieur Pierre SACK

Monsieur Miguel MONTEIRO

Madame Solène DA SILVA

Madame Maryse EMEL

Madame Nabila DJEBBARI

Madame Marie-Pascale REMY

Monsieur Pierre-Yves NAULEAU

Monsieur Sofienne KARROUMI

Monsieur Zayen CHIKHDENE

Monsieur Damien BIDAL

Monsieur Marc GUERRIEN

Madame Sandrine DESIR

Madame Mizgin OZHAN

Monsieur Gilbert FAUCHEUX

Madame Soizig NEDELEC

Madame Karine FRANCLET

Monsieur Philippe ALLAIN

Monsieur Samuel MARTIN

Monsieur Dominique DANDRIEUX

Secrétaire de séance : Monsieur Cédric SCHROEDER

DGA Administration Générale/ Direction du Conseil et des Affaires Juridiques/

OBJET : Communication du rapport d'activité des services municipaux en 2021

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame Karine FRANCLET,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Projet de rapport d'activité des services municipaux pour l'année 2021 ;

Considérant le bilan qui doit être fait de la gestion municipale en 2021 et qui se matérialise par un rapport d'activité annuel,

Prend acte par 52 pour

DELIBERE:

PREND ACTE de la communication du Rapport d'activité des services municipaux pour l'année 2021.

DIT que le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente délibération.

DIT que la présente délibération sera transmise au représentant de l'État dans le Département, au titre du contrôle de légalité.

DIT que cette délibération peut faire l'objet d'un recours soit gracieux auprès du Maire d'Aubervilliers, dans les deux mois après la date de l'adoption de la présente délibération, soit contentieux auprès du Tribunal administratif de Montreuil, au moyen de la plateforme Télérecours (https://www.telerecours.fr/), dans un délai de deux mois après l'adoption de la présente délibération ou dans un délai de deux mois après le refus du recours gracieux que ce refus ait été explicite ou soit né d'un refus implicite du silence gardé par le Maire pendant un délai de deux mois.

Reçue en préfecture le : 13/03/23

Accusé en préfecture :

93-219300019-20230309-lmc128604-DE-1-1

Publiée le : 13/03/23

Certifiée exécutoire: 13/03/23

Le Maire,

ne FRANCLET